

**CONSEILLERS**

EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	12
VOTANTS :	14
POUVOIRS :	2

**PROCES VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 MARS 2023**

Date de convocation : 16/03/2023  
Date d'affichage : 16/03/2023

L'an deux mille vingt-et-trois le vingt-et-un mars à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni  
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire

Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent, SORRENTINO Claudia, MEYER Laure, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, STERN Didier, DUBOCQUET Sylviane, BODO Bénédicte,

Absents représentés/excusés :

NACHI Lahcène, procuration à MULLER Laurent  
SCHMITT Jean-François, procuration à JEDAR Bernard  
SCHLEGEL Régis

Absents non excusés :

M. STERN Didier a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

---

## **ORDRE DU JOUR**

### **Institution et vie politique**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 17/01/2023

### **Finances locales**

3. Approbation des comptes de gestion
4. Approbation des comptes administratifs
5. Demandes de subvention DETR/DSIL
6. Réponse à demande de subvention
7. Forêt communale – travaux et prix à fixer

### **Domaine et Patrimoine**

8. Acquisition de terrains

### **Divers et communication**

9. Décisions prises par délégation
10. Divers et communication

---

M. le Maire ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le quorum, avec présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Les procurations suivantes ont été reçues :

- NACHI Lahcène, procuration à MULLER Laurent
- SCHMITT Jean-François, procuration à JEDAR Bernard

---

## **Institution et vie politique**

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Vu l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales relatif à la nomination d'un secrétaire de séance,

Le conseil municipal désigne M. STERN Didier, secrétaire de séance.

## **2. DCM2023006 - Approbation du compte rendu de la séance du 17/01/2023 (5.2)**

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 janvier 2023

Après en avoir pris connaissance, et sans remarque particulière,

Le Conseil Municipal, **par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- ✚ adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2023

## **Finances locales**

### **3. DCM2023007 - Approbation des comptes de gestion (7.1)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après s'être fait présenter les Budget Primitifs, les Budgets Supplémentaires, les Décisions Modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées, les mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats, les comptes de gestions (budget principal et budget lotissement l'orée du bois) dressés par Monsieur le Receveur Municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif et du passif, l'état des restes à recouvrer et des restes à payer relatif à l'exercice 2022,

Après s'être assuré que Monsieur le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chaque solde figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur :

- ✓ l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire (budget principal et budget lotissement l'orée du bois)
- ✓ l'exécution des budgets de l'exercice 2022 relatif aux différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- ✓ la comptabilité des valeurs inactives,

Le conseil municipal,

Après délibération, **par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- ✚ Déclare que les Comptes de Gestions dressés pour l'exercice 2022 (budget principal et budget lotissement l'orée du bois), par Monsieur le Receveur Municipal, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent aucune observation ni réserve de sa part.

### **4. Approbation des comptes administratifs**

#### **a) DCM2023008 – approbation et vote du compte administratif 2022 – budget principal (7.1)**

Le Conseil Municipal,

Sous la présidence de Monsieur Gilles LE BORGNE adjoint au Maire, présentant le compte administratif du budget principal de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Bernard FOUILHAC-GARY, Maire,

Constatant les identités de valeur avec le compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser

Après avoir délibéré, **par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**  
(M. le maire se retirant et ne prenant pas part au vote)

✚ Approuve le compte administratif 2022 qui est ainsi arrêté comme suit :

	Résultat du solde d'exécution N-1	Part affectée à l'investissement	Mandats émis	Titres émis	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	227 542.11 (002)	37 128.99	521 682.99	644 517.98	122 834.99	313 248.11
Investissement	-47 988.63 (001)		405 526.88	497 733.05	92 206.17	44 217.54
TOTAL DU BUDGET	179 543.48		927 209.78	1 142 251.03	215 041.16	357 465.65

b) **DCM2023009 – approbation et vote du compte administratif 2022 – budget lotissement l'orée du bois (7.1)**

Le Conseil Municipal,

Sous la présidence de Monsieur Gilles LE BORGNE, adjoint au Maire, présentant le compte administratif du budget « Lotissement l'Orée du bois » de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Bernard FOUILHAC-GARY, Maire,

Constatant les identités de valeur avec le compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

Après avoir délibéré, **par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**  
(M. le maire se retirant et ne prenant pas part au vote)

✚ Approuve le compte administratif 2022 pour le budget « Lotissement l'Orée du bois » arrêté comme suit :

	Résultat du solde d'exécution N-1	Mandats émis	Titres émis	Résultat de l'exercice	Résultat /solde
Exploitation (total)	70 467.98 (002)	412 940.85	346 479.94	-66 460.91	4 007.07
Investissement (total)	- 168 518.35 (001)	295 425.46	187 590.80	-107 834.66	-276 353.01
TOTAL DU BUDGET	- 98 050.37	708 366.31	534 070.74	-174 295.57	-272 345.94

✚ reporte au budget 2023 les résultats d'exercice suivants :

- en recettes de fonctionnement au R002 : 4 007.07€
- en dépenses d'investissement au D001 : 276 353.01 €

5. **Demandes de subvention DETR/DSIL**

Ce point est ajourné. M. le maire reçoit Mme la Sous-Préfète prochainement et profitera de l'opportunité pour faire le point sur les dossiers de subventions en cours et à venir.

6. **DCM2023010 - Réponse à demande de subvention (7.5)**

Sur le rapport du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les demandes de subventions parvenues en mairie,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, **par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- ✚ verse une subvention de 60 € à l'association des secrétaires de mairie ;
- ✚ verse une subvention de 50 € à l'association « une rose un espoir »
- ✚ Les crédits sont disponibles au chapitre 65 article 6574.

#### **7. DCM2023011 - Forêt communale– travaux et prix à fixer (9.1)**

Sur le rapport du maire,

Présentant le programme d'actions 2023 de travaux d'exploitation de la forêt communale établie par l'ONF comme suit :

- ✓ Travaux d'exploitation sur le Massif de Zetting :
  - Exploitation, Abattage: 1000 m3
  - Débardage : 1000 m3
  - Exploitation et façonnage de 150 stères de bois de chauffage
- ✓ Travaux sylvicoles
  - Plan de relance : dégagement manuel de plantation parcelle 8
  - Travaux préalables à la régénération sur la parcelle 7
  - Reconduction des travaux préalables à la régénération de 2022 sur les parcelles 8 et 9
- ✓ Partage du bois de chauffage
  - Matérialisation lots bois de chauffage : 400 m3

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- ✚ Valide les travaux d'exploitation et décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'exploitation et de partage du bois de chauffage à l'Office Nationale des Forêts pour un montant de 4 711.20 € HT
- ✚ Valide les travaux sylvicoles pour l'entretien plan de relance en parcelle 8 pour un montant de 3 455.93 € HT
- ✚ Valide les travaux sylvicoles à venir sur les parcelles 7 – 8 – 9 pour un montant de 10 555.92 TH
- ✚ Fixe le prix du bois de chauffage à 65 € le stère ;
- ✚ Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2023

### **Domaine et Patrimoine**

#### **8. DCM2023012 - Acquisition de terrains (3.1)**

Sur le rapport du maire

Rappelant la DCM 2022068 portant déclassement du domaine public communal de la parcelle section 6 n° 277/046 d'une surface de 0.47 are en vue de procéder à un échange de terrain pour permettre la réalisation d'une opération d'investissement

Considérant la parcelle cadastrée section 6 n° 219 d'une surface de 3.65 ares, propriété de Mme MEYER Martine, épouse LETT

Considérant l'accord du propriétaire pour procéder à l'échange de plusieurs parcelles,

Vu le PV d'arpentage du 08 novembre 2022,

Le conseil municipal,

Après délibération, **par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

✚ Accepte l'échange des parcelles suivantes :

MEYER Martine épouse LETT			
	Sect	N°	Superficie
Terrain « Im Allmend »	6	219	3a65ca
Total			3a65ca

Commune de Zetting			
	Section	N°	Superficie
Terrain rue principale	6	277/46	0a47ca
Terrain rue principale	6	278/46	1a48ca
Terrain rue principale	6	279/46	0a03ca
Total			1a98ca

✚ Dit que les frais résultant de cette transaction sont à la charge de la commune

✚ Autorise le Maire à signer l'acte notarié au nom et pour le compte de la commune

#### **9. DCM2023013 - Vente de terrains (3.2)**

Sur le rapport du maire,

Rappelant la DCM2022003 du 27 janvier 2022 fixant le prix de vente de parcelles du lotissement l'orée du bois,

Considérant ls procès-verbal d'arpentage 09 aout 2022,

Le conseil municipal,

Après délibération, **par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

✚ Autorise la vente la parcelle 640/268 (lot 5) d'une surface totale de 10.36 ares au prix de 8 100 € l'are TTC, soit un total de 83 916.00 € TTC, à M. GREBIL Jonathan et Mme FERSING Manon.

✚ Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette vente.

✚ Dit que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

### ***Divers et communication***

#### **10. Décisions prises par délégation**

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Exercice du droit de préemption urbain

N° DECISION	Objet	Surface M2	Localisation	Nomenclature ACTES
DEC2023002	Renonciation au droit de préemption bien cadastré Parc 607/64 s2	112	Rue de l'église	2.3

DEC2023003	Renonciation au droit de préemption bien cadastré Parc 627/64 s2	359	Rue de l'église	2.3
DEC2023007	Renonciation à droit de préemption bien cadastré s7 parc 82	1231	1 rue du moulin Dieding	2.3
DEC2023012	Renonciation à droit de préemption bien cadastré s2 parc 87	581	Village	2.3

➤ Marchés publics

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT	Nomenclature ACTES
DEC2023004	Marché public – Travaux de sondage parcelle 605 s2	ETS CIRSE	820.00	1.1
DEC2023006	Marché public – avenant 1 lot 2 rénovation groupe scolaire	ETS MARLRIAT	-5 341.34 €	1.1
DEC2023008	Marché public – élagage talus rue de la gare	ETS SPANNAGEL	8 050 €	1.1
DEC2023009	Marché public – Sécurisation rue des prés	ETS SVH	10 097.40 €	1.1
DEC2023010	Marché public – Recherche de bornes	ETS GINGEMBRE	400 €	1.1
DEC2023011	Marché public – remplacement hotte restaurant le chalet	ETS SCHAEFFER	5 280 €	1.1

➤ Indemnités de sinistre

N° DECISION	Objet	Assurance	Montant	Nomenclature ACTES
DEC2023005	Indemnité de sinistro réparation barrière rue principale	CCM IARD	2 240.40 €	7.10

**11. Divers et communication**

Néant

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 20 h 00

Le secrétaire de séance  
Signé : Didier STERN

Le Maire,  
Bernard FOUILHAC-GARY



**La présente séance comporte les délibérations n° 2023006 à 2023013  
Et décisions par délégation n° DEC2023002 à DEC2023012**

N° DCM/ DECISION/ ARRETE	OBJET	NOMENCLATURE ACTES
DCM2023006	Approbation PV 17 01 2023	5.2
DCM2023007	Approbation des compte des gestions	7.1
DCM2023008	Approbation et vote du compte administratif 2022 – budget principal	7.1
DCM2023009	Approbation et vote du compte administratif 2022 – budget lotissement l'orée du bois	7.1
DCM2023010	Réponse à demandes de subvention	7.5
DCM2023011	Forêt communale – travaux et prix à fixer	9.1
DCM2023012	Acquisition de terrains	3.1
DCM2023013	Vente de terrain- parcelle 5 lotissement orée du bois	3.2
DEC2023002	Renonciation au droit de préemption bien cadastré Parc 607/64 s2	2.3
DEC2023003	Renonciation au droit de préemption bien cadastré Parc 627/64 s2	2.3
DEC2023004	Marché public – Travaux de sondage parcelle 605 s2	1.1
DEC2023005	Indemnité de sinistre réfection barrière rue principale	7.1
DEC2023006	Marché public – avenant 1 lot 2 rénovation groupe scolaire	1.1
DEC2023007	Renonciation à droit de préemption bien cadastré s7 parc 82	2.3
DEC2023008	Marché public – élagage talus rue de la gare	1.1
DEC2023009	Marché public – Sécurisation rue des prés	1.1
DEC2023010	Marché public – Recherche de bornes	1.1
DEC2023011	Marché public – remplacement hotte restaurant le chalet	1.1
DEC2023012	Renonciation à droit de préemption bien cadastré s2 parc 87	2.3

